

Au Forum national sur le déséquilibre fiscal

La CSD indique ses priorités de réinvestissement

par Jacqueline de Bruycker

Un meilleur accès aux soins de santé, la valorisation du travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux et la formation de la main-d'œuvre devraient prioritairement bénéficier des sommes que le gouvernement du Québec pourrait récupérer d'Ottawa, selon la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

À l'occasion du Forum sur le déséquilibre fiscal, qui s'est tenu à Québec les 7 et 8 octobre 2002, les décideurs de la société civile, dont la CSD, ont été invités à s'exprimer sur la façon dont Québec devrait disposer des sommes qu'il pourrait récupérer d'Ottawa principalement afin d'améliorer les services de santé, d'éducation et de soutien aux familles. Le forum a également permis de dégager un consensus parmi les participants qui, tous, ont donné leur appui à la motion de l'Assemblée nationale pressant Ottawa de reconnaître et de corriger le déséquilibre fiscal.

La santé d'abord

« Il y a très peu de personnes qui ne connaissent pas dans leur famille immédiate ou dans leur entourage, quelqu'un qui ne s'est pas heurté aux problèmes d'accessibilité au réseau de la santé et des services sociaux. »

Le président de la CSD, François Vaudreuil, qui, pour l'occasion, était accompagné du trésorier, Serge Tremblay, a, tout en partageant les grandes orientations du gouvernement Landry, clairement indiqué ses priorités de

réinvestissement. À son avis, le réinvestissement en santé est essentiel pour assurer une meilleure et plus grande accessibilité des Québécois au réseau, surtout aux services de première ligne.

Voir les lignes d'attente s'allonger jour après jour alors qu'Ottawa ne cesse d'accumuler le surplus est, condamne-t-il, « une situation qui humainement et socialement est intolérable ».

François Vaudreuil a également soumis à l'attention du gouvernement une autre priorité, celle d'améliorer le climat et les conditions dans lesquels oeuvre le personnel du réseau de la santé et des services sociaux et d'ainsi contrer le ras-le-bol qui envahit de nombreux milieux de travail. Il faut aussi, selon lui, valoriser davantage leur travail afin de lui redonner son véritable sens.

« J'ai discuté avec des travailleurs qui étaient à la fin de la quarantaine, début de la cinquantaine et, après quelques minutes, la majorité me parlait du nombre de mois qui leur restait avant de prendre leur retraite, alors qu'ils sont dans les plus belles années de leur vie. Je trouve cela

malheureux, inacceptable », a-t-il déclaré tout en rappelant que la population est, quant à elle, très satisfaite de leur travail.

La récente étude menée par Jean-Pierre Brun, professeur titulaire à l'Université Laval de la chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations, corrobore le manque de valorisation dont souffrent les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux. Selon cette étude, le stress et la détresse psychologique frappent une personne sur deux dans le milieu hospitalier.

Et l'éducation ?

Si la CSD souscrit aux grandes orientations du gouvernement en matière d'éducation, elle réclame cependant d'y adjoindre un volet sur les besoins de formation de la main-d'œuvre. « C'est une réalité qui nous préoccupe énormément. La non-formation empêche le développement économique et social d'une société, c'est aussi une source d'appauvrissement et d'exclusion sociale qu'il faut combattre. »

Pour mieux cerner l'ampleur des besoins, le président de la CSD a cité

deux statistiques. La première indique qu'il y a bon an mal an, au Québec, de 1 à 1,2 million de personnes qui se retrouvent en chômage à la suite d'une mise à pied temporaire, d'un licenciement, d'une faillite, d'une fermeture. Un pourcentage élevé de ces personnes occuperont un autre emploi, comportant souvent des exigences différentes de celles qu'elles devaient précédemment rencontrer, elles devront donc développer leur employabilité en se formant ou se recyclant.

La seconde statistique traduit bien cette nécessité, elle établit, en effet, que, de 1990 à 1999, 90 % des emplois perdus au Canada, étaient occupés par des personnes qui avaient une formation de niveau secondaire ou moindre, alors que 80% des nouveaux emplois ont été décrochés par des personnes qui détiennent un diplôme d'études post-secondaires.

« Les besoins en formation seront constants au cours des prochaines années et vont commander beaucoup d'investissements », a-t-il affirmé, pressant le gouvernement de ne pas sous-estimer ces besoins.

Partage équitable

Lors de l'assemblée plénière de juin 2002, les délégués des syndicats affiliés à la CSD ont réclamé du gouvernement fédéral qu'il corrige le déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces. Ils ont adopté une résolution en faveur de la réalisation de l'ensemble des recommandations du rapport de la Commission sur le déséquilibre fiscal, présidée par Yves Séguin.

Le déséquilibre vient du fait qu'Ottawa, qui partage le même espace fiscal que les provinces, occupe une trop grande part par rapport à ses compétences, ce qui hypothèque la capacité des gouvernements provinciaux de dispenser à leurs citoyens les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Pour le Québec, la Commission parle d'un manque à gagner de deux milliards de dollars par année, ce qui pèse lourdement sur l'avenir des programmes sociaux et plus particulièrement sur celui des services de santé et d'éducation.

FORUM NATIONAL SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL 7 ET 8 OCTOBRE 2002

Nous, participants au Forum national sur le déséquilibre fiscal, exprimons notre appui à la motion de l'Assemblée nationale qui se lit comme suit : « Que l'Assemblée nationale, principalement en vue d'améliorer les services de santé, d'éducation et de soutien à la famille, par le rapport Séguin, en tenant compte de ses recommandations qui dessinent un cadre nouveau pour les relations financières et fiscales au sein de la fédération canadienne, notamment afin que cessent ses interventions dans le champs de compétences des provinces » sans conduire le gouvernement fédéral à une situation de déficit budgétaire.

- 
- Jean Charest, Chef de l'Opposition officielle
 - Bernard Landry, Premier ministre
 - Mario Dumont, Chef de l'Action démocratique du Québec
 - André Bédoin, directrice générale Association des CLSC et des CHSLD du Québec
 - Pierre Lucier, président Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
 - Clémence Fautoux-Lefebvre, présidente Fédération étudiante collégiale du Québec
 - Henri Massé, président Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
 - Jean-Paul Cadieux, président Association des hôpitaux du Québec
 - Gilles Tillion, président Conseil du patronat du Québec
 - Nicolas Brisson, président Fédération étudiante universitaire du Québec
 - Karim Blaudin, président Force Jeunesse
 - François Vaudreuil, président Centrale des syndicats démocratiques
 - Richard Fahey, vice-président Fédération canadienne de l'entreprise indépendante du Québec
 - Vivian Barbot, présidente Fédération des Femmes du Québec
 - Michel Hémond, président du conseil Manufacturiers et exportateurs du Québec
 - Josée Whithouse, Centrale des syndicats du Québec
 - François Lapointe, président Fédération de l'âge d'or du Québec
 - Jeanne Steno, présidente Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
 - Michel Sawyer, président Syndicat de la fonction publique du Québec
 - Michel Audet, président Chambre de commerce du Québec
 - Guy St-Onge, président-directeur général Fédération des cégeps
 - Yves Dugré, président Fédération des médecins spécialistes du Québec
 - Renaud Deshaenals, président Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
 - Vivian Labrie, Collectif pour une loi sur réintégration de la pauvreté
 - Gary Stromach, président Fédération des comités de parents de la province de Québec
 - Michel Bezt, président Fédération québécoise des municipalités
 - Françoise Raus-Jutra, présidente Union des municipalités du Québec
 - Claudette Carbonneau, présidente Confédération des syndicats nationaux
 - Marianne Boudry-Roberge, vice-présidente Fédération des commissions scolaires du Québec
 - Louise Vanier, présidente Fédération québécoise des organismes communautaires Familiaux
 - Laurent Pellerin, président Union des producteurs agricoles
 - Ronald Dutil, président Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
 - John Roy, secrétaire Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université